



BUREAU D'INGENIERIE GALLOIS SEIFERT

165 rue de Vaugirard – 75015 PARIS

T. 33(0)1 56 54 33 99

Email : irellstab@betbig.com

Paris, le 26/07/2018

**Mémoire en réponse à l'avis de la MRAE  
Concernant la demande d'autorisation d'exploiter (ICPE) de la société PRD  
Communes de Illies et Salomé**

❖ **Éléments concernant les espèces protégées.**

A la date de dépôt du dossier de demande d'autorisation d'exploiter, la procédure de demande d'autorisation unique n'était pas applicable. Le dossier de demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées a été déposé après le dossier ICPE.

Le dossier réalisé par Biotope est ci-joint afin de compléter l'étude d'impact ICPE.

❖ **Articulation avec d'autres plans, programmes et autres projets connus.**

A la date de dépôt initial du dossier ICPE (novembre 2016), nous n'avions pas connaissance de projet dans le secteur d'étude. Depuis, un certain nombre de projets se sont développés dans la région. A ce jour, la MRAE indique les projets des sociétés Carrefour et Prologis sur le parc Artois Flandre à Billy-Berclau, et du Port de Lille.

Le principal impact lié à ces plateformes logistiques est l'augmentation du trafic routier sur le réseau local.

Les véhicules issus de la plateforme du Port de Lille emprunteront la RN341 puis la RN41 vers l'autoroute A25 au Nord.

Les véhicules des plateformes logistiques de Carrefour et de Prologis vont emprunter la RN47 pour rejoindre les autoroutes A1 et A21 vers le sud.

On peut considérer qu'il n'y aura pas d'effet cumulé entre les 4 projets, éloignés et n'empruntant pas les mêmes axes.

Les effets cumulés de trafic routier sont :

- Le trafic PRD + Port de Lille sur la RN41.
- Le trafic PRD + Carrefour et Prologis sur la RN47.



BUREAU D'INGENIERIE GALLOIS SEIFERT

165 rue de Vaugirard – 75015 PARIS  
T. 33(0)1 56 54 33 99

Email : irellstab@betbig.com

---

Le trafic issu du Port de Lille est estimé à 130 PL et 80 VL quotidiens.  
Le trafic issu du site PRD est estimé à 600 PL et 420 VL.

**L'ensemble cumulé représentera donc 730 PL/j et 500 VL/j soit 1230 vh/j soit une augmentation de 7,5% du trafic de la RN41.**

Le trafic issu de la plateforme Prologis est de 220 VL/j et de 200 PL/j soit 420 vh/j.  
Le trafic issu de la plateforme Carrefour est de 350 VL/j et de 263 PL/j soit 613 vh/j.  
Le trafic issu du site PRD est estimé à 420 VL/j et 600 PL/j

**L'ensemble cumulé représentera donc 1063 PL/j et 990 VL/j soit 2053 vh/j soit une augmentation de 15% du trafic de la RN47 à la hauteur du Parc Artois Flandre.**

Ces chiffres sont très surestimés, l'ensemble du trafic de PRD et des autres activités logistiques (en particulier les véhicules légers) n'empruntant pas tous systématiquement la RN47 en fonction du lieu d'habitation des employés.

#### ❖ Scénarios et justification des choix retenus

L'implantation du bâtiment a été initialement prévue pour optimiser l'utilisation du terrain en intégrant les contraintes techniques, réglementaires (respect des contraintes ICPE, respect des règles d'urbanisme) et logistique (accès, stationnement, aires de manœuvre, mise à quais). Elle prévoyait une zone au nord pour l'extension future du bâtiment avec 2 cellules supplémentaires, soit environ 12000 m<sup>2</sup>.

La zone de présence des orchidées au nord-est du terrain pouvait difficilement être évitée dans cette configuration, cette zone étant principalement impactée par les bassins et les voiries et la future extension – voir figure n°1.

Après une deuxième campagne de prospection ayant permis de mieux délimiter la zone de développement des ophrys, le projet a été repensé en abandonnant la possibilité d'extension, en décalant la voirie et en remodelant la disposition des bassins voir figure n°2.



BUREAU D'INGENIERIE GALLOIS SEIFERT

165 rue de Vaugirard – 75015 PARIS  
T. 33(0)1 56 54 33 99

Email : irellstab@betbig.com



Figure 1 : configuration initiale du projet

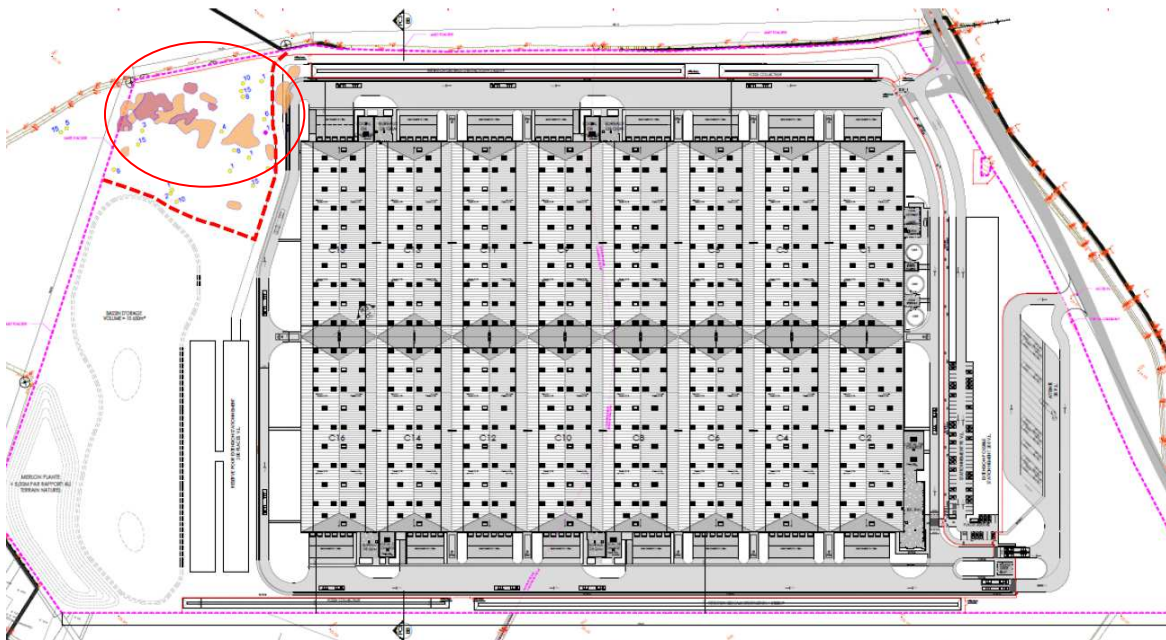


Figure 2 : Projet d'évitement de la zone à Orchidées

## Consommation foncière

L'offre de stationnement a été définie en fonction des contraintes d'urbanisme et des besoins liés le nombre de personnes attendues dans l'établissement.

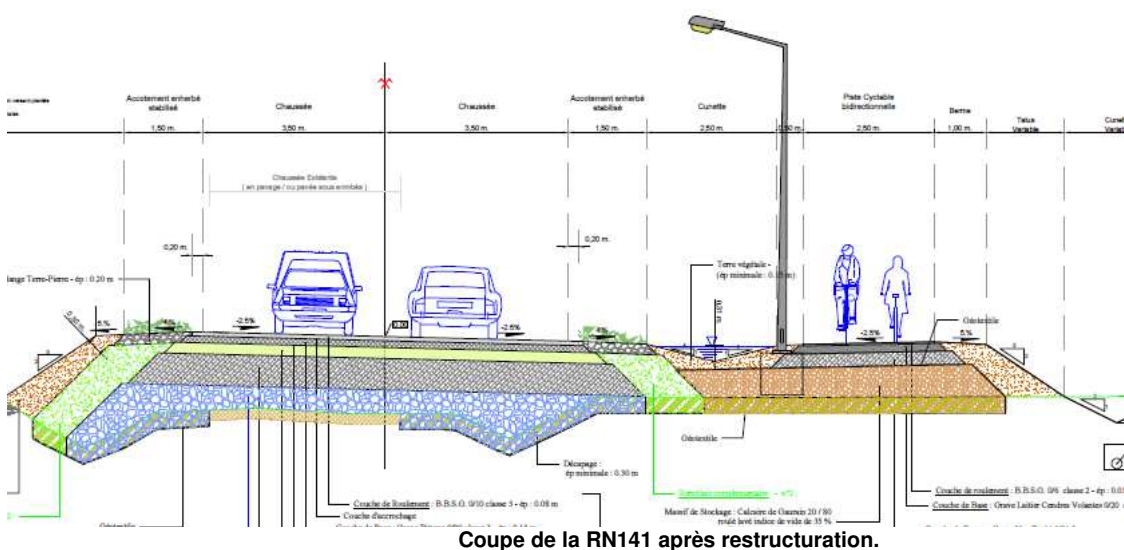
La végétalisation des toitures dans le cadre d'un entrepôt pose des contraintes techniques importantes sur de telles surfaces : surcharge, problème d'étanchéité. De plus, les règles de sécurité imposées par les arrêtés ministériels réglementant les ICPE ne sont pas compatibles avec de telles toitures (norme de résistance au feu en particulier). Cette option n'est pas envisageable à ce jour ; néanmoins une végétalisation de la toiture des bureaux est prévue.

### ❖ Milieux naturels

Le dossier de demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées détaille tous les aspects concernant les milieux naturels, la faune et la flore ainsi que les mesures d'évitement, de réduction et de compensation. Il est joint pour une parfaite information.

### ❖ Mobilité

La restructuration de la RD141 va s'accompagner de la création d'une piste cyclable permettant de rejoindre la gare de Salomé. Ainsi, chaque terrain sera accessible aux cyclistes et aux piétons. Sur site, des abris vélo seront mis en place.





BUREAU D'INGENIERIE GALLOIS SEIFERT

165 rue de Vaugirard – 75015 PARIS  
T. 33(0)1 56 54 33 99

Email : irellstab@betbigs.com

---

❖ ***Energie renouvelable***

Il n'est pas prévu la mise en place de panneaux photovoltaïques sur ce bâtiment.